

Annexe 7 : Qualité de l'eau de distribution

Jardin botanique 97109 BASSE-TERRE CEDEX

Téléphone : (19-590) 99.09.09

Télex : 919 850 GL

Télécopie : (19-590) 99.09.10

D.D.A.S.S. GUADELOUPE

Arrivée  
le

18 JUIL 1996

SECRETARIAT

TELECOPIE : BORDEREAU D'ENVOI

DESTINATAIRE

: D.D.A.S.S.  
(à l'attention du Docteur DE LACROIX)

N° TELECOPIE

81. 23.31

EXPEDITEUR

: Monsieur BELOT J-C. *abu*  
D.A.F de la Guadeloupe

DATE

: 16 juillet 1996

DE PAGES

: 4

(ris cette page)

E.

: Suite à notre dernier entretien avec mon service, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un rapport concernant la réparation de la canalisation d'AEP de l'île de la Désirade.

REMERCIEMENTS

L'Inspecteur Divisionnaire des Travaux Ruraux  
Service de l'Équipement Rural  
et de l'Hydraulique



*[Signature]*  
Dominique MARTELLI

**RAPPORT SUR LA REPARATION DE LA CONDUITE SOUS-MARINE  
ALIMENTANT LA DESIRADE EN EAU POTABLE**

**1 - CARACTERISTIQUES DE LA CONDUITE**

**1-1 - Site**

La conduite part de la Pointe des Châteaux, côté Grande Terre de la Guadeloupe, pour arriver à l'Anse des Galets, côté Désirade.

**1-2 - Conduite**

. Pipe acier diamètre extérieur .....	273	mm
. Épaisseur .....	9,5	mm
. Revêtement intérieur en béton.....	6	mm
. Polyéthylène extérieur .....	5	mm
. Poids au ml.....	154	kg/air

**2 - HISTORIQUE DE LA RUPTURE DE LA CANALISATION**

Après le passage du cyclone LUIS, (4-5 septembre 1995) la Désirade ne recevait plus d'eau venant de la Guadeloupe par l'intermédiaire de la canalisation sous-marine. La société fermière (SOGEA Guadeloupe) a fait appel à la Société d'Etude d'Assistance et Travaux Spéciaux (SEATRAS), spécialisée en travaux sous-marins, le 9 septembre 1995 en fin d'après-midi pour une visite de la canalisation en vue de repérer une cassure éventuelle et réaliser un vidéo sous-marine dans l'environnement de celle-ci.

Cette cassure, à 13 m d'eau a été trouvée, côté la Désirade, le 10/09/95. De part et d'autre de la conduite, les ancragés et les chaises sont cassés, le béton de lestage est enlevé.

Compte tenu de l'avarie importante il est demandé, via la DAF et le SIAEAG, de faire une connexion provisoire pour alimenter la Désirade en eau.

Des manchons spéciaux ont été commandés aux États-Unis, dès le 12/09/95 et une manchette en acier (non revêtu en ciment) a été fabriquée sur place.

Compte tenu du passage du cyclone MARYLIN, du temps d'arrivée des manchons, et du temps de pose, la réparation et la vérification de l'étanchéité de la canalisation ont été réalisées et terminées le 24/09/95 à 11 heures. La remise en eau a été effectuée à 11 heures 45.

La Canalisation sous-marine a été purgée (plus de 1 500 m<sup>3</sup> d'eau rejetées alors que le volume de la canalisation sous-marine est inférieur à 450 m<sup>3</sup>), et désinfectée avant de remplir le réservoir de la Désirade.

### 3 - CONSTATATIONS

Toutes les analyses d'eau (physico-chimiques et bactériologique) qui ont été réalisées par la suite et jusqu'à ces derniers jours, n'ont rien révélé d'anormal (sauf un PH plus élevé que la norme, mais cela était déjà le cas avant la cassure). Il est à noter que l'eau, partant de Saint-François, est douce et qu'à son arrivée à la Désirade, son PH a augmenté.

Temps de séjour d'eau dans la canalisation : la consommation de la Désirade est peu importante, en regard de la longueur de la canalisation sous-marine. L'eau reste plusieurs jours (3 à 4 jours) avant d'être consommée.

Autre hypothèse de pollution de l'eau : une fuite de mazout a été détectée et réparée sur les réservoirs de la centrale EDF. Cette fuite aurait pu polluer accidentellement des puits des Désiradiens. Mais aucune odeur n'a été détectée, et aucune plainte n'a été déposée à ce jour. Une pollution du réseau d'eau public est peu probable, car il aurait fallu des conditions spéciales : dépression de la canalisation et trous dans cette canalisation à l'endroit de la pollution du mazout. Aucune plainte, sur l'odeur ou le goût de l'eau potable n'a été enregistrée.

CONCLUSION

L'eau a semblé être le dénominateur commun des cas de douleurs abdominales enregistrés à la Désirade. Malgré que l'île se trouve au bout de réseaux de distribution d'eau potable, malgré le temps de séjour de l'eau dans les canalisations, les analyses physico chimiques et bactériologiques n'ont rien révélé d'anormal.

Il serait intéressant de poursuivre l'investigation afin de vérifier s'il ne s'agit pas de parasitoses.

JCB/MLR/12/07/96